



Priorité à la recherche, l'innovation et au développement des entreprises

Vous êtes...

Une entreprise, un groupement d'entreprises,
un pôle de compétitivité, un laboratoire public ou privé,
une chambre consulaire, une organisation professionnelle...

Vous voulez...

Investir dans la recherche et le développement, innover,
favoriser ou bénéficier d'un transfert de technologie,
développer votre activité ou celle de votre filière...

Vous pouvez...

Bénéficier d'un appui financier de l'Europe, en relais
des dispositifs régionaux de soutien à l'économie
mis en place par l'État et la Région...



D'ici 2013, **109 millions d'euros de fonds européens FEDER** sont spécifiquement dédiés au soutien **de la recherche, de l'innovation et du développement des entreprises** en région Centre. Six mesures déclinent cette priorité européenne, qui s'inscrit dans un objectif plus large : **favoriser la compétitivité régionale et l'emploi** en finançant des actions structurantes.

des fonds FEDER pour la recherche et le transfert de technologie...

Soutenir

les initiatives de valorisation de la recherche régionale et les structures concourant au développement de l'innovation dans les entreprises

Les types d'actions aidées

- ▶ Diffusion de l'innovation et exploitation socio-économique de la recherche
- ▶ Projets d'innovation et de transfert de technologie
- ▶ Projets favorisant l'organisation de l'offre scientifique et technologique des établissements de recherche régionaux en faveur des entreprises

Un exemple

Ce Centre Régional pour l'Innovation et le Transfert de Technologie (CRITT) a été sollicité par une PME de l'électronique. Son projet : mettre au point un système d'identification par radio-fréquence, via l'intégration d'une puce dans les téléphones portables, afin d'effectuer, par exemple, le contrôle d'accès sur un site ou le pointage des salariés.

Sur un an, le CRITT va travailler à la mise au point du système (capteurs, antennes, moyens de détection...) puis à l'intégration de cette technologie dans les produits de l'entreprise, avant le lancement de la fabrication.

Financé par l'entreprise, avec l'aide de l'État et de la Région, ce projet de 200 000 € peut être aidé à hauteur maximum de 50 % par le FEDER.

Favoriser

le développement des plateaux techniques et des structures mixtes entreprises-centres de recherche

Les types d'actions aidées

- ▶ Développement de structures communes aux entreprises et aux centres de recherche publics
- ▶ Plateaux techniques, plate-formes, cellules de R & D permettant d'optimiser l'offre de compétences de la recherche publique notamment aux PME
- ▶ Promotion de la mutualisation des moyens de recherche (colloques, séminaires, salons) et ingénierie de projet de mutualisation

Un exemple

Cette entreprise de l'Indre spécialisée dans les cosmétotextiles (textiles intégrant des micro-capsules contenant un produit cosmétique) souhaite aller plus loin dans ses recherches et conduire des travaux qui pourraient déboucher sur des normes. Elle envisage la création sur son site d'un plateau technique. Cette structure mettra à la disposition de l'Université partenaire du projet et de toutes les entreprises régionales intéressées des moyens de recherches mutualisés, et favorisera des partenariats public-privé.

Aidé par les collectivités territoriales, ce projet d'un coût de 1 million d'euros est éligible au FEDER jusqu'à 45 % du coût total.

FEDER, FSE, FEADER

Entre 2007 et 2013, l'Europe va consacrer un total de 484 millions d'euros en faveur de la région Centre. **FEDER** (Fonds Européen de Développement Régional) : compétitivité, innovation, croissance respectueuse de l'environnement...

FSE (Fonds Social Européen) : création d'emploi et meilleure formation des actifs...

FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) : compétitivité agricole et forestière, environnement, développement local...

Des fonds qui en mobilisent d'autres...

Les 109 millions d'euros de fonds FEDER vont permettre la mobilisation de plus de 200 millions d'euros auprès des différents acteurs du développement régional.

... au bénéfice de tous, sur tout le territoire

Les fonds FEDER concernent tous les laboratoires, entreprises, chambres consulaires, filières... sur les six départements de la région Centre.

des fonds FEDER pour la recherche et le développement des entreprises...

Développer

les projets de recherche collaborative

Les types d'actions aidées

- ▶ Projets de R & D collaboratifs ou partenariaux, c'est à dire associant au moins deux partenaires (entreprises, centres de recherche publics ou privés, organismes de formation), notamment les projets des pôles de compétitivité et autres filières régionales d'excellence
- ▶ Co-développement de process innovants ou de nouveaux produits, technologiques ou non

Un exemple

Cette PME du Loir-et-Cher est spécialisée dans la fabrication de matériaux de construction en béton. Face à une demande croissante de matériaux proches de la pierre, elle envisage de créer une pierre reconstituée en utilisant des déchets de carrières de matériaux nobles, tel le tuffeau du Val-de-Loire. L'objectif est de fabriquer un matériau "propre", exempt de solvants.

Monté avec un groupe exploitant des carrières, le projet requiert la validation du procédé et une caractérisation des matériaux par un laboratoire spécialisé.

Ces deux entreprises régionales ont identifié un laboratoire en Auvergne et ils travaillent à trois sur un accord de partage de la propriété industrielle.

Outre les aides de l'État et des collectivités, le projet est éligible au FEDER pour un financement public total pouvant aller jusqu'à 75 % du coût global pour les PME et 65 % pour les autres entreprises (ainsi que 100 % pour les laboratoires impliqués), soit un bonus de 15 points de pourcentage pour les entreprises par rapport à tout projet purement individuel.

Accompagner

les projets de développement des entreprises

Les types d'actions aidées

- ▶ Développement des entreprises (programmes d'innovation, organisation, process)
- ▶ Recherche et développement (programmes, équipements, embauche de chercheurs)
- ▶ Conquête de nouveaux marchés à l'export
- ▶ Création d'entreprises innovantes

Un exemple

Cette PME du Cher de 110 salariés appartenant à un groupe européen fabrique des process industriels de traitement de fluides souillés et dispose d'un bureau d'études dédié à l'évolution technique du matériel. Elle souhaite développer un projet d'usine mobile de traitement, installée sur un camion. Ce dispositif permettrait, en traitant les fluides souillés directement chez le client, d'éviter tout transport de déchets et de rendre à l'entreprise un fluide propre.

.../...



CRITT Z3T - Projet de modélisation des déformations d'objets en céramique lors de leurs cuissons
Photo : CRITT Z3T



STMicroelectronics salle blanche et opérateurs
Photo : STMicroelectronics

.../...

Pour mettre au point un process de traitement miniaturisé et capable de traiter de nouveaux fluides, un an de R & D est requis, avec achat de brevet, de machine de test, prototypage, intervention d'un consultant...

Le FEDER pourrait aider le projet jusqu'à 25 % maximum des 1 450 000 € que représente le programme de R & D en incluant la fabrication du prototype.

des fonds FEDER pour l'environnement des entreprises...

Encourager

les actions en faveur de l'innovation, au bénéfice de groupes d'entreprises

Les types d'actions aidées

- ▶ Sensibilisation et accompagnement des entreprises sur les problématiques liées à l'innovation et à la mise en œuvre de projets innovants
- ▶ Soutien à la création de pôles technologiques, de partenariats techniques
- ▶ Soutien à l'émergence de filières TIC
- ▶ Développement de l'économie de l'immatériel

Un exemple

Ces deux CCI régionales ont choisi de s'unir autour d'un projet d'action collective sur leurs deux départements. Il s'agit, en deux ans, d'accompagner les PME de l'industrie dans un processus d'innovation managériale.

Il est envisagé de sensibiliser 100 entreprises (réunions, mailings), puis d'en diagnostiquer 50 (avec définition d'axes de travail prioritaires), enfin d'en accompagner 30 dans ce processus.

D'un coût de 450 000 euros, l'opération va être financée par l'État, la Région, les deux départements et les entreprises. Le FEDER peut apporter jusqu'à 40 % de subvention.

Améliorer

l'environnement des entreprises

Les types d'actions aidées

- ▶ Accompagnement à la création et à la transmission-reprise d'entreprises
- ▶ Dotation de fonds d'intervention à la création ou à la reprise d'entreprises (prêts d'honneur, primes à la création...)
- ▶ Garanties d'emprunts bancaires (création d'activité, reprise d'entreprise)

Un exemple

Cette association aide les créateurs de micro-entreprises, notamment des publics exclus du marché de l'emploi. Elle leur ouvre un accès au crédit, les forme et les accompagne individuellement et collectivement.

Relevant d'autres fonds européens (FSE) pour le financement de sa structure, l'association est éligible au FEDER pour l'abondement de ses outils d'intervention (prêts d'honneur, prêts solidaires...) à hauteur de 40 % maximum. Elle peut déposer un dossier unique de financement pour les deux fonds auprès du même interlocuteur.

Vous avez un projet

- Est-il éligible au FEDER ?
- A quel niveau pourrait-il être aidé ?
- Quels sont les autres dispositifs dont il pourrait bénéficier ?
- Quelle est la marche à suivre ?

Nous sommes là pour vous répondre

- Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement / Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie
02 38 41 76 17
www.centre.drire.gouv.fr
www.drirt-centre.fr
- Conseil régional – Direction de l'Action Publique Européenne
02 38 70 34 94
www.regioncentre.fr